

Comment la fibre arrive chez vous ?

Préambule

Le Réseau Fibre Optique à l'abonné (FTTH) déployé par Moselle Fibre prévoit de pouvoir adresser 100% des logements existants et une surcapacité importante pour les extensions et nouveaux logements qui se créeront dans le futur.

Le réseau s'arrêtera dans un point de branchement (PBO) dans la rue, proche de votre logement, soit dans une chambre sous-terraine (si le réseau téléphonique arrive en sous-terrain), soit sur un poteau (si le réseau téléphonique arrive en aérien). C'est lorsque vous souscrirez une offre auprès d'un des opérateurs télécoms Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), présent sur le réseau, que la dernière partie jusqu'à votre domicile sera construite.

Rappel concernant l'installation chez vous :

- ✓ Prévoir une demi-journée (matin ou après-midi).
- ✓ Repérer si possible les accès téléphoniques (les prises téléphoniques, point d'entrée de la maison ou de l'appartement, la chambre intermédiaire en souterrain ou le point d'attache du fil en aérien) et les rendre accessibles.
- ✓ Indiquer au technicien le lieu (idéal) de pose du boîtier optique (près de box DSL ou de la TV, par exemple).
- ✓ Indiquer au technicien les gaines, faux plafonds et moulures utiles pour le parcours de la fibre.
- ✓ Indiquer au technicien le retrait ou non du réseau cuivre (par défaut, non).
- ✓ En cas d'impossibilité technique (impossibilité dans le cheminement de l'aiguille), le technicien peut annuler l'opération et la souscription.
- ✓ Facturé 149 € par certains FAI, les frais de raccordements à la fibre (FAR) d'une maison sont souvent offerts au grès des promotions.
- ✓ Si vous souhaitez câbler plusieurs prises chez vous, précisez-le lors de votre souscription à l'offre fibre (Prestation payante selon le FAI).
- ✓ Si votre installation comporte des équipements spéciaux (Alarme gérée à distance, dispositif de transmission, ...), précisez-le lors de la souscription.

Les étapes de l'installation de la fibre optique dans une maison

Une fois le test d'éligibilité et le choix du fournisseur d'accès Internet (FAI) effectués, vous devez **souscrire une offre fibre** et **fixer une date de rendez-vous pour le passage du technicien**.

L'installation dure généralement de **2 à 4 h**, en fonction du type d'installation (en aérien ou en souterrain) et de la distance qui sépare le point de branchement (PBO) le plus proche de la maison à la prise optique. Voici, étape par étape, l'installation de la fibre dans un pavillon par un technicien :

- ① A l'extérieur de la propriété, le technicien commence par ouvrir la chambre dont dépend la maison afin de **recupérer le point de branchement**.

- 2 Grâce à un câble de tirage (aiguille), la fibre est tirée dans le fourreau déjà emprunté par le câble téléphonique
- 3 Généralement, l'arrivée des fourreaux se trouve dans le garage, non loin du compteur électrique. Il convient au client de s'assurer que cet emplacement soit **accessible aux installateurs** et non obstrué par un meuble, par exemple.
- 4 Selon les considérations pratiques ou esthétiques du client et après examen de l'habitation, le technicien détermine **le trajet le plus adapté** pour faire circuler la fibre jusqu'à la prise optique, en utilisant l'un des fourreaux, sur les plinthes ou encore à travers les cloisons.
- 5 La prise fibre optique est installée et soudée. Son emplacement est important puisqu'elle est reliée à la box. Il s'agit de prendre en compte l'agencement de la maison mais également la manière dont le client souhaite **connecter ses équipements à la box** (Ethernet, WI-FI ou courant porteur en ligne « plug »).
- 6 Le technicien paramètre la box et testent **son débit**. Si tout est en ordre, l'installation est alors terminée.

L'installation dans les parties communes de votre immeuble

Cette installation dans les parties communes **est préalablement décidée entre le syndic/bailleur et l'opérateur d'immeuble**. Si votre immeuble n'est pas fibré, vous devez vous adresser à votre syndic/bailleur.

Le paragraphe suivant remplace le point 1 ci-dessus pour les appartements en immeuble.

Vous devez vous assurer soit :

- d'avoir les clés pour accéder aux locaux techniques de l'immeuble
- soit de la présence de votre gardien le jour et l'heure de l'installation pour fournir les clés aux techniciens

Le technicien va procéder au branchement de la fibre destiné à votre logement depuis les boîtiers préinstallés dans votre immeuble.

Il posera une fibre optique entre ce boîtier et votre appartement et fera circuler le câble selon la configuration du logement.

Vous trouverez sur le site de Moselle Numérique un lien vidéo vous montrant une réalisation d'un raccordement de pavillon ainsi qu'un formulaire de contact pour poser vos questions :

<http://www.moselle-numerique.fr/>